

*Après l'expulsion de la rue Fiocca*

# On brinquebale bien les enfants

**Le relogement des 16 familles expulsées de la rue Fiocca vendredi dernier a commencé. En appartements pour quelques-uns, en hôtels pour la plupart. Tandis que Ville et Préfecture soignent la com' de l'opération, les militants contestent le nombre de sans-papiers avancés par les autorités, soulignent que les gamins doivent aller à l'école en taxi et réclament la régularisation et le relogement de l'ensemble des familles.**

**S**UITE à l'expulsion massive réalisée par la préfecture, vendredi dernier, au 14 de la rue Fiocca, des militants se sont rassemblés hier en fin d'après-midi devant la préfecture. Sur les 100 personnes expulsées, les célibataires en situation régulière sont partis dans la nature, ceux sans papiers ont été expulsés, tandis que les familles ont été conduites au centre d'hébergement de la Batarelle. L'objet de ce rassemblement était d'attirer

l'attention de l'opinion publique sur trois points : la régularisation, le relogement et la scolarisation des enfants.

« Nous demandons la régularisation des sans-papiers », synthétise Laurence du Comité Chômeurs CGT. Le sous-préfet en charge de la politique de la ville, Didier Salvi, a, vendredi, annoncé les chiffres de 4 familles dans une situation régulière. Des données que conteste la jeune militante qui a passé le week-end à la Batarelle : « J'ai pu recenser dix familles en situation régulière avec des cartes de dix ans ou un an ».

En vertu de la circulaire Sarkozy, l'ensemble des familles peut rester sur le territoire afin que les enfants puissent terminer leur année scolaire. Pour l'heure, cinq familles ont été relogées : « Deux rue d'Aix, une rue Fortuné-Jourdan, une au parc de la Rose », ont précisé les services de la Ville dans un communiqué. Sept autres familles étaient installées à l'hôtel Breton, quatre autres familles étant encore en instance.

## **En cours en taxi... payé par les écoles**

« Nous voulons que toutes des familles soient relogées de manière décente », in-

siste Laurence. « Et ce relogement ne doit pas trop tarder, les enfants ayant déjà vécu un traumatisme avec l'expulsion, ils ne doivent pas être trébuchés d'un hôtel à un logement relais afin de retrouver au plus vite un rythme scolaire normal », confirme Florimond Guimard, professeur des écoles, membre du réseau éducation sans frontière 13 et militant au SNU-ipp.

Lui aussi s'est rendu ce week-end à la Batarelle et a pu recenser « 24 enfants scolarisés au Vieux-Port, à la Belle de Mai, à La Major, à François-Moisson... bref, en centre ville. Les relogements doivent donc être faits dans le centre et, en attendant, les transports doivent être assurés par les transports publics ». Or, hier, si les enfants ont tous pu se rendre en cours, c'est en taxi... payé par les écoles.

Le réseau reste donc « vigilant à ce que la scolarisation des enfants puisse se poursuivre correctement ». De plus, via les professeurs, le syndicat et les fédérations de parents d'élèves, il se mobilise aussi pour demander « la régularisation des familles sans-papiers afin que les enfants puissent poursuivre leurs études au-delà de juin prochain ».

## **Une opération « exemplaire »**

Si les célibataires ont été traités sans trop d'humanité, les services publics semblent vouloir montrer un souci particulier pour les familles. Il est évident que l'opération, préparée de longue date, est importante pour la préfecture. Cela lui permet d'envoyer des signes positifs à Marseille République, propriétaire de la rue de la République avec lequel le préfet est parfois entré en opposition. Il lui a notamment refusé d'utiliser les logements sociaux prévus dans la convention signée avec Euroméditerranée, pour reloger les locataires des autres immeubles de son patrimoine.

Cette opération montre aussi qu'après les incendies parisiens, les autorités préviennent les catastrophes en évacuant les lieux dangereux. Enfin, cela permet de s'inscrire dans la politique de fermeté du gouvernement à l'égard des sans-papiers. D'où le soin particulier apporté à la communication pour que l'opération soit un succès : présence du préfet durant l'expulsion, rafraîchissement de la Batarelle avant l'opération, invitation aux journalistes à assister au relogement en présence de l'adjointe au maire Danièle Servant...

**Angélique SCHALLER**